

## "L'apprentissage, une autre manière de réussir"

De plan de communication en exhortation gouvernementale, l'apprentissage n'en finit pas de chercher à rompre avec une certaine image de "formation au rabais". Dernier héraut de la cause, Christian Gury, ancien directeur du CFA universitaire de l'Université Paris-VI Pierre-et-Marie-Curie, aujourd'hui responsable des carrières à l'Association des centraliens et consultant en gestion de carrières pour cadres dirigeants.

Dans son ouvrage<sup>1</sup> sorti en librairie le 5 janvier, l'auteur interroge : "Chaque année, près de 150 000 jeunes sortent de notre système scolaire sans diplôme, sans qualification, ou avec un diplôme inadapté au marché de l'emploi. (...) Comment un pays démocratique développé et... vieillissant peut-il laisser, depuis plus de trente ans, 20 % de ses forces vives sur le bord du chemin ?" Un constat "d'autant plus invraisemblable", selon lui, que "la loi a été adaptée dès 1987 pour permettre l'accès à tous les niveaux de diplôme par l'apprentissage, système éducatif bien connu pour son efficacité dans la lutte contre le chômage des jeunes". Et d'expliquer dans la première partie "pourquoi ça marche", avant d'en venir dans la seconde au "pourquoi ça bloque". Sur ce dernier point, l'exception culturelle française, qui "survalorise le savoir par rapport au savoir-faire", ne serait pas seule en cause. Pour Christian Gury, la "multiplicité des tutelles" concoure davantage à désorganiser le système qu'à le structurer. C'est ainsi qu'après avoir dénombré pas moins de deux tutelles de gestion, deux tutelles pédagogiques, une tutelle du travail et près de dix tutelles "périphériques" à "l'influence considérable", l'auteur peut écrire : "Tout le monde s'occupe du dossier, mais personne n'en est vraiment responsable." D'où l'appel à la création d'une autorité centrale, nationale ou, mieux, européenne et, donc, à même de répondre aux exigences de mobilité des actifs du XXI<sup>e</sup> siècle. Enfin, et après avoir consacré un dernier chapitre à démontrer l'"inéquité" de la

Questions à Christian Gury, responsable des carrières à l'Association des centraliens et consultant en gestion de carrières

## L'orientation vers l'apprentissage, plus que jamais pertinente



### Sur quels critères fondamentaux un jeune doit-il préférer la voie de l'apprentissage à celle de l'enseignement classique ?

Les fondamentaux de l'apprentissage – découvrir la théorie à partir de la pratique, travailler en entreprise – conviennent mieux à certains jeunes. Dans un cas, on demande à l'élève d'écouter sagement,

dans l'autre, on lui demande de faire avant d'écouter. L'apprenti se retrouve en situation de responsabilité, il peut montrer à l'employeur ce qu'il sait faire. C'est très valorisant et peut permettre à un jeune en situation d'échec de retrouver confiance. D'autre part, et même s'ils sont faibles, les salaires existent. Cela peut aider un jeune, défavorisé ou non, à prendre son indépendance. Et surtout, c'est tout de même plus intéressant de financer ses études par le travail dans le cadre de son cursus qu'en travaillant chez McDonald's !

### Les professionnels de l'orientation de 2010 sont-ils, selon vous, débarrassés de tout préjugé envers l'apprentissage ?

La réponse est non, notamment en ce qui concerne l'orientation dans les collèges et les lycées. L'apprentissage continue d'être présenté comme une voie de garage pour mauvais élèves et l'Éducation nationale perçoit toujours cette modalité comme concurrente de l'enseignement classique.

### Est-il souhaitable d'avoir deux contrats de travail (apprentissage et professionnalisation) pour une même modalité pédagogique – l'alternance – ?

Alternance, apprentissage, professionnalisation. Il est dommageable d'avoir trois mots, cela brouille l'image, on mélange tout. En ce qui concerne les contrats de travail, et d'après mon expérience de directeur de CFA, il me semble

que la voie de la professionnalisation permet d'ouvrir des formations qui ne sont pas forcément très sérieuses. Certaines formations qualifiantes sous forme de contrats de professionnalisation présentent, selon moi, une qualité insuffisante. Il vaudrait mieux ouvrir l'apprentissage aux plus de 26 ans. Je préfère par ailleurs parler d'"apprentissage" que d'"alternance", terme qui me paraît entretenir la confusion avec les formations qui proposent de simples stages. L'apprentissage implique, lui, un contrat de travail, une rémunération et un engagement de l'employeur vis-à-vis de l'apprenti. Être stagiaire, ce n'est pas la même chose qu'être apprenti. L'apprentissage donne des garanties en termes de qualité et de diplômes.

### Comment réagissez-vous au rapport Proglio sur l'alternance ?

Quelles que soient les propositions, ce seront des petits coups d'épée dans l'eau tant que la question ne sera pas traitée comme une grande cause nationale. Il faut faire beaucoup plus et cesser de faire des opérations de communication ponctuelles. On peut avoir quelque chose en 2015 à condition de mettre en place une structure – un ministère ? – qui ne s'occupe que de cela et coordonne les trop nombreux acteurs. L'autre urgence est la réforme de la taxe d'apprentissage, qui n'est finalement pas très équitable. De petite taille, les entreprises artisanales ne génèrent pas assez de financement pour doter suffisamment les CFA. Sinon, les propositions sont bonnes, même si l'on peut se demander pourquoi on n'utilise pas mieux l'existant.

### Que pensez-vous de l'objectif fixé par Laurent Wauquiez d'"un jeune sur cinq formé en alternance à l'horizon 2015" ?

Un jeune sur cinq, c'est le minimum. Je dirais plutôt deux sur cinq, voire deux sur trois !

■ Propos recueillis par N. D.

 [www.christiangury.fr](http://www.christiangury.fr)

taxe d'apprentissage et de son mode de collecte, Christian Gury conclut sur l'invitation à "redonner à l'apprentissage ses lettres de noblesse", en clin d'œil à un article qu'Yvon Gattaz, préfacier de son livre, avait livré en janvier

2009 à la revue *RH et management*. En jeu, la "relance de l'ascenseur social dont notre société a tant besoin".

■ N. D.

1. *L'apprentissage, une autre manière de réussir*, Bourin Éditeur, 104 p., 2010.